

**COMMUNIQUE DE PRESSE PUBLIÉ CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 8 DE  
L'ARRÊTÉ ROYAL DU 27 AVRIL 2007 RELATIF AUX OFFRES PUBLIQUES  
D'ACQUISITION**

**Banimmob a l'intention de lancer une OPA  
sur l'ensemble des certificats immobiliers « North Plaza »**

**Bruxelles, le 26 octobre 2007 - Banimmob, foncière de repositionnement et de redéveloppement cotée sur le marché réglementé *Eurolist* d'Euronext Brussels, annonce son intention de réaliser une offre publique d'acquisition (OPA) qui porte sur la totalité des 152.490 certificats immobiliers émis par la société Immo-North Plaza SA. L'offre sera faite au prix de 169 € par certificat.**

Banimmob déposera dans les prochains jours un projet de prospectus auprès de la Commission bancaire, financière et des assurances (CBFA). Les modalités de l'offre ainsi que toutes autres informations relatives à celle-ci seront disponibles dans ce prospectus, que Banimmob publiera lorsqu'il aura été approuvé par la CBFA.

**A propos de Banimmob**

*Banimmob, foncière de repositionnement et de redéveloppement, acquiert des immeubles présentant un haut potentiel de redéveloppement pour les revendre après transformation. La société, qui est active en Belgique, en France et au Luxembourg dans les secteurs bureaux, retail et semi-industriel, ainsi que dans les centres de conférences et d'exposition, est établie à Bruxelles. Sa filiale, Banimmob France, couvre le marché français à partir de son siège de Paris.*

*L'entreprise compte une trentaine de collaborateurs. Jusqu'à présent, le groupe Banimmob a investi dans quelque 25 biens immobiliers représentant une valeur totale de plus de € 280 millions. La Belgique constitue le marché prédominant, avec près de 70% du portefeuille en termes de valeur de marché. La France représente un peu plus de 20% du portefeuille de Banimmob. Le portefeuille évolue continuellement grâce au repositionnement permanent et à la rotation élevée des actifs. A ce jour, 50% des parts de Banimmob sont détenues par le groupe Affine, en partenariat avec le management qui en détient 27%, le reste, soit 23%, étant entre les mains du public.*

**A propos de Immo-North Plaza**

*Immo-North Plaza a été constituée en 1997 dans le cadre de l'acquisition de l'immeuble de 13.630 m<sup>2</sup> de bureaux sis à Bruxelles, boulevard Emile Jacqmain 159, en vue d'émissions de certificats de placement immobilier. Au 1<sup>er</sup> octobre 2007, la société, détenue par KBC Bank (99%) et KBC-Vastgoedinvesterings (1%), avait émis 152.490 certificats dont le cours de bourse, au 25 octobre 2007, s'établissait à 144,00 €.*

Contact:

Olivier Lechien (02/ 713 07 23 – [olechien@citigate.be](mailto:olechien@citigate.be))